

Institut royal des Sciences  
naturelles de Belgique

Koninklijk Belgisch Instituut  
voor Natuurwetenschappen

BULLETIN

MEDEDELINGEN

Tome XXVI, n° 62.  
Bruxelles, décembre 1950.

Deel XXVI, n° 62.  
Brussel, December 1950.

NOTES SUR LES MAMMIFÈRES.

XXXVII. — Albinisme partiel chez une Antilope,  
par Serge FRECHKOP (Bruxelles).

Une peau de *Damaliscus lunatus* subsp. provenant du Parc National de la Kagera, dans le Ruanda, présente un cas d'albinisme partiel intéressant.

Il y a quelques années, je proposai de ramener le nombre d'espèces du genre *Damaliscus* à trois (1) :

*D. hunteri* (P. L. SCLATER), le « Hirola » de la Colonie du Kenya, caractérisée par un chevron blanc entre les yeux, le fond du pelage étant uniformément brun fauve ;

*D. pygargus* (PALLAS), au chanfrein blanc, le fond du pelage étant gris-brun ; cette espèce comprend deux sous-espèces : *D. p. pygargus*, le « Bontebok » de la Colonie du Cap, dont l'arrière de la croupe et la queue sont blancs ; *D. pygargus albifrons* (BURCHELL), le « Blesbok », dont l'habitat s'étendait autrefois de la Colonie du Cap au Transvaal et au pays des Bechuana, et dont la croupe n'est pas marquée de blanc ;

*D. lunatus* (BURCHELL) au pelage marron pourpre et au chanfrein noir, dont la forme type *D. l. lunatus*, le « Sassaby », habite de la rive nord du fleuve Orange jusqu'en Rhodésie du Nord et au Katanga. J'ai cru pouvoir ne reconnaître encore que deux sous-espèces dans l'espèce *D. lunatus* :

*D. lunatus korrigum* (OGILBY), le « Korrigum » des pays situés entre le Sénégal et le lac Tchad ;

*D. lunatus tiang* (HEUGLIN), le « Tiang » du Soudan Egyptien et des régions voisines.

(1) *Exploration du Parc National Albert, Mission S. Frechkop*. Fasc. I. *Mammifères*. — Institut des Parcs Nationaux du Congo belge. Bruxelles, 1943.

Je considérais toutes les autres variétés qui se rattachent morphologiquement au « Sassaby » et que divers auteurs avaient désignées par des noms spécifiques ou subs spécifiques, soit comme des synonymes de l'une ou l'autre des trois sous-espèces que j'admettais, soit comme des catégories taxonomiques inférieures à la sous-espèce.

En effet, toutes ces prétendues espèces et sous-espèces, au pelage marron, à reflets pourpre ou rosé, suivant l'éclairage, ne diffèrent du « Sassaby » que par des légères différences de taille et par l'écart entre les cornes, moindre que chez celui-ci. Ainsi, le « Topi » de la Colonie du Kenya et le « Niéméra » (ou « Niéméla », « Njiméla », « Jiméla ») du Tanganika, du Ruanda, de l'Uganda et du Kivu, ne me paraissaient que des synonymes ou, tout au plus, des variétés locales de la sous-espèce *D. lunatus tiang*.

Actuellement, tenant compte de l'époque de reproduction différente chez les « Niéméra », ou « Topi », du Parc National Albert (Kivu) et chez celui du Parc National de la Kagera (Ruanda), je penche à admettre qu'alors que *D. korrigum selousi* LYDEKKER, de même que *D. k. topi* BLAINE et *D. k. ugandæ* BLAINE ne sont que des synonymes de *D. lunatus tiang*, la race des « Topi » propre au Ruanda mériterait peut-être d'être distinguée comme une sous-espèce sous le nom de *D. lunatus jiméla* (MATSCHIE) (2). Si le « Topi » du Ruanda ressemble morphologiquement au « Tiang » soudanais, son époque de reproduction est à peu près la même que pour le « Sassaby » du Sud de l'Afrique.

La question de savoir si les « Topi » du Ruanda ne seraient pas des descendants des « Sassaby » qui auraient étendu leur habitat vers le Nord, jusqu'à l'Equateur, et changé la forme des cornes, ou bien s'ils ne seraient pas des « Tiang » qui, après avoir transgressé, vers le Sud, l'Equateur, se seraient adaptés, pour l'époque de reproduction, au régime saisonnier de l'hémisphère austral — cette question reste posée.

Ce qui importe pour l'instant, c'est que toutes les variétés de *D. lunatus* ont le chanfrein et des plages sur et au-dessus des membres de couleur noire, lustrant de bleu à la lumière du soleil, le pelage du restant du corps présentant diverses nuances de marron. Or, chez le spécimen qui nous occupe, le pelage est blanc exclusivement à l'endroit des plages noires des spécimens normaux (fig. 1).

L'albinisme s'est donc manifesté précisément là où normalement il y a concentration du pigment noir; le spécimen montre ainsi l'élimination complète de ce pigment. Ceci est confirmé par la couleur des sabots, brun noisette, alors que chez des spécimens normaux ceux-ci sont noirs. Je ne possède pas le crâne du spécimen, mais la photographie semble montrer que ses cornes n'étaient pas noires non plus.

(2) *D. korrigum eurus* BLAINE serait alors un synonyme de cette sous-espèce.

Si le pigment rouge n'était pas également « localisé » chez cette espèce d'Antilope, notamment sur tout le corps à l'exception des plages destinées au pigment noir, les taches blanches de ce spécimen auraient été rougeâtres et on aurait été en présence d'un cas d'érythrisme (3) et non d'albinisme partiel qu'il présente si clairement.



Fig. 1.

Voici quelques renseignements que m'a très aimablement fournis, de même que la photographie ici reproduite, M. le Colonel R. HOIER, ancien Conservateur du Parc National Albert et du Parc National de la Kagera.

Au début de l'année 1939, M. HOIER accompagnait M. V. VAN STRAELËN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, visitant le Parc National de la Kagera. « Dans la plaine d'Uruwiti, — m'écrit M. HOIER, — nous avons eu la rare chance d'observer un petit troupeau de Topis parmi lesquelles se trouvait l'albinos en cause. Nous n'avons pu nous approcher à moins d'une bonne centaine de mètres, la petite harde étant anormalement farouche, car normalement on peut facilement arriver en voiture à une trentaine de mètres des animaux de cette espèce. Bientôt les Antilopes disparaissaient

(3) Ou « rufinisme », suivant W. F. REINIG (*Melanismus, Albinismus und Rufinismus. Ein Beitrag zum Problem der Entstehung und Bedeutung tierischen Färbungen*. Leipzig, 1937) qui entend par érythrisme plutôt l'apparition du pigment rouge là où normalement il n'existe point.

dans la savane boisée où nous ne pouvions pas les suivre, et M. V. VAN STRAELEN me dit que des bêtes qui présentent de telles anomalies avaient une grande valeur pour la science et que je ne devais pas hésiter à les abattre pour les étudier.

« Environ deux ans après, je faisais une inspection des plaines de la Kagera et à peu près au même endroit où nous avions vu l'albinos en question en 1939, nous retombions sur le même petit troupeau. Le sujet qui nous intéressait fut abattu. C'était une femelle qui n'avait jamais eu de jeune, alors qu'elle était déjà adulte quand nous l'avions vue au début de 1939. »

Deux données éthologiques paraissent ressortir de la lettre citée :

1) que le troupeau « anormalement farouche » semble avoir eu une conscience commune de son infériorité à cause de sa visibilité accrue par la présence de l'albinos ;

2) que les mâles avaient évité la femelle anormale.

L'albinisme total ou partiel peut être, chez les Mammifères, constant ou périodique, comme, par exemple, chez l'Hermine, etc., ou bien lié avec l'une ou l'autre période d'existence de l'animal ; ainsi les jeunes des Colobes noirs et de la plupart des Phoques ont le pelage blanc, tandis que le dos devient argenté chez les vieux Gorilles et les têtes blanches chez les individus vieillissants de notre espèce.

Si l'on prend en considération que chez l'Hermine, le Renard polaire et le Lièvre changeant (*Lepus timidus*) le pelage est blanc en hiver, quand ces animaux ne se reproduisent pas, que chez les Colobes noirs la robe est blanche avant la maturité des gonades et que chez d'autres Primates le cuir chevelu blanchit quand le fonctionnement de celles-ci décroît, on serait penché à mettre l'albinisme en rapport avec l'état de repos des glandes sexuelles. On pourrait donc supposer que les gonades de notre Antilope pouvaient n'être que peu développées et que ceci était une des causes de l'indifférence des mâles à son égard (4).

Cependant, chez l'espèce la plus proche de *D. lunatus*, chez *D. pygarsus*, le chanfrein, blanc chez les adultes, est noir à la naissance. Ne serait-ce pas une sorte d'inversion du processus de maintien de l'équilibre hormonal qui serait liée avec le processus de la différenciation de ces deux espèces ?

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

(4) Suivant REINIG, cité plus haut, il existe une corrélation entre l'absence de pigment et l'affaiblissement de l'organisme, suite à quoi beaucoup de cas d'albinisme tombent dans la catégorie des caractères à valeur sélective négative.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles